

## RESULTATS INTÉRESSEMENT

## NOUVELLE DÉCEPTION pour les ETAMS et les CADRES !

### LE RESULTAT :

**1100€ + 65.33€/100€  
de salaire : d'un bon  
niveau, mais vs A-1,  
décevant pour les  
ETAMS et les CADRES.**

### LE CONTEXTE :

Le contexte de crise (énergie, Russie, composants électroniques, guerre en Ukraine...) faisait peser de gros risques sur les résultats du groupe donc sur l'intéressement. La prudence était nécessaire.

La direction et les autres OS ont souhaités plus de solidarité dans l'accord 2022. La CFE-CGC, quant à elle, défend l'ensemble des salariés. Les choix ne doivent pas se faire au détriment de certaines catégories !

Compte tenu de ce contexte incertain, le retour à un accord triennal a également pu être évité sur propositions de la CFE-CGC. Par sa signature, la CFE-CGC a également permis de **préserver un accord d'intéressement local conditionné par la signature d'un accord d'intéressement Groupe.**



*« La CFE-CGC signera cet accord tout en revendiquant qu'elle n'acceptera pas la reconduction de ce mode de calcul pour les prochaines années ! »*

**Tel était notre conclusion à l'époque pour donner suite à la signature de l'accord intéressement 2022.**

Les négociations pour l'accord intéressement 2023 sont planifiées le 05 avril 2023. En ouverture de négociation, la CFE-CGC va rappeler l'intérêt de conserver un intéressement **intéressant pour TOUS** tant au niveau Groupe qu'au niveau local. Les résultats 2022 auraient pu permettre d'améliorer les bas salaires sans pénaliser les revenus plus élevés.

Les transformations à venir du Groupe, ne pourront se faire sans une motivation forte de l'ensemble des salariés. L'intéressement, dont la direction se targue d'être un pilier de la rémunération, doit être à son meilleur niveau en 2023, pour l'ENSEMBLE des catégories.

**La CFE-CGC va défendre une augmentation du budget afin d'être, au vu des objectifs de l'entreprise pour 2023, à un niveau plus motivant pour tous que cette année.**